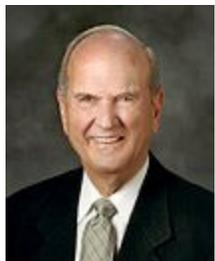


Avril 2008 General Conference

# Salut et exaltation

**Russell M. Nelson**

*Of the Quorum of the Twelve Apostles*



**Dans le plan éternel de Dieu, le salut est une affaire individuelle, l'exaltation est une affaire familiale.**

Avec reconnaissance, nous souhaitons la bienvenue à D. Todd Christofferson au Collège des douze apôtres. De tout cœur, nous soutenons cette Première Présidence formidable et toutes les personnes qui ont été appelées.

Mes frères et sœurs, quand nous avons appris le décès de Gordon B. Hinckley, chacun de nous a immédiatement eu le sentiment d'une grande perte. Mais sachant que sa destinée est entre les mains du Seigneur, nous sommes passés du chagrin à la gratitude. Nous sommes très reconnaissants de ce que ce grand prophète de Dieu nous a appris.

Aujourd'hui, à cette assemblée solennelle, nous nous sommes conformés à la volonté du Seigneur qui a dit : « Il ne sera donné à aucun homme d'aller prêcher mon Évangile ou d'édifier mon Église, s'il n'est ordonné par quelqu'un qui a l'autorité et dont l'Église sait qu'il a l'autorité et qui a été dûment ordonné par les chefs de l'Église<sup>1</sup>. » Cette loi du consentement commun<sup>2</sup> a été invoquée, et l'Église ira de l'avant comme cela a été prescrit.

Les membres partout dans le monde soutiennent le président Monson et ses conseillers compétents. Nous ne sommes « plus des étrangers, ni des gens du dehors ; mais... concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu.

« ... édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire<sup>3</sup>. »

Le Seigneur a révélé pourquoi « il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes ». C'est « pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ,

« jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu<sup>4</sup>. »

Donc, le ministère des apôtres, la Première Présidence et les Douze, est de réaliser cette unité de la foi et de proclamer notre connaissance du Maître. Notre ministère consiste à bénir la vie de toutes les personnes qui apprendront et suivront la « voie par excellence » du Seigneur<sup>5</sup>. Et nous devons aider les gens à réaliser leur salut et leur exaltation potentiels.

Le troisième article de foi déclare que « grâce au sacrifice expiatoire du Christ, tout le genre humain peut être sauvé en obéissant aux lois et aux ordonnances de l'Évangile. »

Être sauvé, ou obtenir le salut, signifie être sauvé de la mort physique et de la mort spirituelle. Grâce à la résurrection de Jésus-Christ, tout le monde ressuscitera et sera sauvé de la mort physique. Les gens peuvent aussi être sauvés de la mort spirituelle grâce à l'expiation de Jésus-Christ, par leur foi en Lui, en obéissant aux lois et aux ordonnances de son Évangile et en le servant.

Être exalté, ou obtenir l'exaltation, signifie obtenir le plus haut état de bonheur et de gloire dans le royaume céleste. Nous

pouvons obtenir ces bénédictions après avoir quitté cette frêle condition mortelle. C'est maintenant que nous devons nous préparer à notre salut ou exaltation finaux<sup>6</sup>.

Pour cette préparation, nous devons commencer par écouter et comprendre l'Évangile. C'est pour cette raison que l'Évangile de Jésus-Christ est porté « à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple<sup>7</sup> ».

## Une responsabilité individuelle

Il y a quelques années, j'ai rencontré le roi d'une tribu en Afrique. Quand il s'est rendu compte qu'il était instruit par un apôtre du Seigneur, il a été profondément touché. Il a dit qu'une multitude de gens de son peuple se feraient baptiser s'il leur demandait de le faire. Je l'ai remercié de sa gentillesse mais je lui ai expliqué que le Seigneur n'agit pas de cette manière.

L'acquisition de la foi au Seigneur est une affaire individuelle. Le repentir est aussi une affaire individuelle. On ne peut être baptisé et recevoir le Saint-Esprit qu'individuellement. Nous naissons tous individuellement, de la même manière tous nous « naissons de nouveau<sup>8</sup> » individuellement. Le salut est une affaire individuelle.

## Les responsabilités familiales

La progression individuelle est nourrie dans la famille qui est « essentielle au plan du Créateur pour la destinée éternelle de ses enfants<sup>9</sup> ». Le foyer doit être le laboratoire d'amour et de service de Dieu. Là, le mari doit aimer sa femme, la femme doit aimer son mari, et les parents et les enfants doivent s'aimer mutuellement.

Partout dans le monde, la famille est de plus en plus attaquée. Si la famille échoue, beaucoup de nos systèmes politiques, économiques et sociaux échoueront aussi. Et si les familles échouent, leur potentiel éternel glorieux ne peut pas se réaliser.

Notre Père céleste veut que le mari et la femme soient fidèles l'un à l'autre et qu'ils estiment et traitent leurs enfants comme un héritage de l'Éternel<sup>10</sup>. Dans une telle famille on étudie les Écritures et l'on prie ensemble. On se concentre sur le temple, l'endroit où on reçoit les plus grandes bénédictions que Dieu a en réserve pour ses enfants fidèles.

Grâce au grand plan du bonheur de Dieu<sup>11</sup>, les membres de la famille pourront être ensemble éternellement, en tant qu'êtres exaltés. Notre Père céleste a déclaré : « Car voici mon œuvre et ma gloire : réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme<sup>12</sup>. » Ses deux objectifs ont été rendus possibles par l'expiation de son Fils bien-aimé, Jésus-Christ. Son expiation a fait de la résurrection une réalité et de la vie éternelle une possibilité pour tous.

La résurrection, ou l'immortalité, est accordée inconditionnellement à tous les hommes et à toutes les femmes.

La vie éternelle, ou gloire céleste, ou exaltation, est un don conditionnel. Les conditions de ce don ont été définies par le Seigneur qui a dit : « Si tu gardes mes commandements et persévères jusqu'à la fin, tu auras la vie éternelle, don qui est le plus grand de tous les dons de Dieu<sup>13</sup>. » Les conditions pour se qualifier sont d'avoir la foi au Seigneur, de se repentir, de se faire baptiser, de recevoir le Saint-Esprit et de rester fidèle aux ordonnances et aux alliances du temple.

Nul homme de l'Église ne peut obtenir le plus haut degré de la gloire céleste sans une femme digne scellée à lui<sup>14</sup>. Cette ordonnance du temple permet l'exaltation finale des deux personnes.

Dans les appels de l'Église, nous pouvons être relevés. Mais nous ne pouvons pas être relevés de notre appel de parent. Depuis les premiers jours de l'histoire humaine, le Seigneur a commandé aux parents d'enseigner l'Évangile à leurs enfants<sup>15</sup>. Moïse a écrit : « Tu... inculqueras à tes enfants [les commandements], et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras<sup>16</sup>. »

De nos jours le Seigneur a ajouté : « Éleve[z] vos enfants dans la lumière et la vérité <sup>17</sup> . » L'Église doit aider et non remplacer les parents dans leur responsabilité d'instruire leurs enfants.

À notre époque d'immoralité effrénée et de pornographie menant à la dépendance, les parents ont la responsabilité sacrée d'enseigner à leurs enfants l'importance de Dieu dans leur vie <sup>18</sup> . Ces maux, tellement destructifs du potentiel divin, doivent être strictement évités par les enfants de Dieu.

Nous devons aussi enseigner à nos enfants à honorer leurs parents. Le cinquième commandement dit : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne <sup>19</sup> . »

Comment instruire au mieux nos enfants ? Le Seigneur nous a donné une instruction précise :

« Aucun pouvoir, aucune influence ne peuvent ou ne devraient être exercés en vertu de la prêtrise autrement que par la persuasion, par la longanimité, par la gentillesse et la douceur, et par l'amour sincère,

« par la bonté et la connaissance pure qui épanouiront considérablement l'âme sans hypocrisie et sans fausseté

« réprimandant avec rigueur en temps opportun, sous l'inspiration du Saint-Esprit ; et faisant preuve ensuite d'un redoublement d'amour envers celui que tu as réprimandé, de peur qu'il ne te considère comme son ennemi <sup>20</sup> . »

Quand il faut corriger un enfant, vous pourriez vous demander : « Que puis-je dire ou faire qui le persuaderait de choisir une meilleure voie ? » Quand vous faites une correction nécessaire, faites-le calmement, en privé, avec amour et non en public. S'il faut une réprimande, montrez rapidement un redoublement d'amour pour qu'il ne reste pas de graines de ressentiment. Pour être persuasif, votre amour doit être sincère et vos enseignements basés sur la doctrine divine et sur de bons principes.

Ne soyez pas autoritaires avec vos enfants, mais écoutez-les, aidez-les à apprendre l'Évangile, inspirez-les et guidez-les vers la vie éternelle. Vous êtes les représentants de Dieu pour prendre soin d'enfants qu'il vous a confiés. Gardez son influence divine dans le cœur pour instruire et persuader.

## Les ancêtres

Tout exposé sur les responsabilités familiales de préparation à l'exaltation serait incomplet si l'on ne parlait que de la mère, du père et des enfants. Qu'en est-il des grands-parents et des autres ancêtres ? Le Seigneur a révélé que nous ne pouvons pas devenir parfaits sans eux ; ils ne le peuvent pas non plus sans nous <sup>21</sup> . Les ordonnances de scellement sont essentielles à l'exaltation. Une femme a besoin d'être scellée à son mari ; les enfants ont besoin d'être scellés à leurs parents ; et nous avons tous besoin d'être reliés à nos ancêtres <sup>22</sup> .

Qu'en est-il des personnes qui ne peuvent pas se marier dans cette vie ou de celles qui ne peuvent pas être scellées à leurs parents dans cette vie ? Nous savons que le Seigneur nous jugera, chacun de nous, selon les désirs de notre cœur, ainsi que selon nos œuvres <sup>23</sup> , et que les bénédictions de l'exaltation seront accordées à tous ceux qui seront dignes <sup>24</sup> .

Nous, les enfants de l'alliance, sommes hautement favorisés. Les promesses faites aux pères, Abraham, Isaac et Jacob, sont implantées dans notre cœur. Le Seigneur a dit :

« Vous êtes héritiers légitimes, selon la chair, et avez été cachés au monde avec le Christ, en Dieu...

« C'est pourquoi, vous êtes bénis si vous persévérez dans ma bonté, étant une lumière pour les Gentils et, par cette prêtrise, des sauveurs pour mon peuple d'Israël <sup>25</sup> . »

Cette vie est le moment de se préparer au salut et à l'exaltation<sup>26</sup>. Dans le plan éternel de Dieu, le salut est une affaire individuelle, l'exaltation est une affaire familiale.

C'est en tant qu'enfants de l'alliance que nous nous sommes réunis en assemblée solennelle ce matin. L'attention a été attirée sur les titres sacrés de prophète et d'apôtre. Mais la responsabilité de se préparer au salut et à l'exaltation repose sur chaque personne ; chacune a son libre arbitre, agit dans sa propre famille, porte un titre également sacré de mère, de père, de fille, de fils, de grand-mère ou de grand-père.

Dans ces rôles chargés de responsabilité, puissions-nous aller de l'avant avec foi, conduits par Jésus-Christ, dont c'est l'Église, et par le prophète, par l'intermédiaire duquel il parle, c'est là ma prière, au nom de Jésus-Christ. Amen.

1. D&A 42:11 ; italiques ajoutés.

2. Voir D&A 26:2 ; 28:13.

3. Éphésiens 2:19-20.

4. Éphésiens 4:11-13.

5. 1 Corinthiens 12:31 ; Éther 12:11.

6. Voir Alma 34:32-33.

7. Apocalypse 14:6.

8. Jean 3:3, 7 ; Mosiah 27:25 ; Alma 5:49 ; 7:14 ; Moïse 6:59.

9. « La famille, Déclaration au monde », *Le Liahona*, octobre 2004, p. 48.

10. Voir Psaumes 127:3.

11. Voir Alma 42:8.

12. Moïse 1:39.

13. D&A 14:7 ; voir aussi 3 Néphi 15:9. Le Livre de Mormon explique davantage la nature conditionnelle de ce grand don. Il indique : « Vous devez marcher résolument, avec constance dans le Christ, ayant une espérance d'une pureté parfaite et l'amour de Dieu et de tous les hommes ; c'est pourquoi, *si* vous marchez résolument, vous faisant un festin de la parole du Christ, et persévérez jusqu'à la fin, voici, ainsi dit le Père : Vous aurez la vie éternelle » (2 Néphi 31:20 ; italiques ajoutés).

14. Voir D&A 131:1-3.

15. Voir Moïse 6:57-58. Noter aussi l'enseignement suivant du roi Benjamin : « Et vous ne souffrirez pas que vos enfants soient affamés ou nus ; et vous ne souffrirez pas non plus qu'ils transgressent les lois de Dieu, et se battent et se querellent, et servent le diable, qui est le maître du péché... Mais vous leur enseignerez à marcher dans les voies de la vérité et de la sagesse ; vous leur enseignerez à s'aimer les uns les autres et à se servir les uns les autres » (Mosiah 4:14-15).

16. Deutéronome 6:7.

17. D&A 93:40. Le Seigneur a dit aussi : « Et ils enseigneront aussi à leurs enfants à prier et à marcher en droiture devant le Seigneur » (D&A 68:28).

18. Paul a aussi enseigné à Timothée : « Toi, demeure dans les choses que tu as apprises, et reconnues certaines, sachant de qui tu les as apprises ; dès ton enfance, tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ » (2 Timothée 3:14-15).

19. Exode 20:12. Souvenez-vous de ce proverbe à l'adresse des parents : « Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre ; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas » (Proverbes 22:6).

20. D&A 121:41-43.

21. Voir D&A 128:15.

22. Voir D&A 128:18.

23. Voir D&A 137:9.

24. Voir D&A 130:20-21 ; voir également Rudger Clawson, *Conference Report*, octobre 1917, p. 29 ; Joseph F. Smith, *Deseret News*, 1<sup>er</sup> mai 1878, p. 2 ; Richard G. Scott, « The Joy of Living the Great Plan of Happiness », *Ensign*, novembre 1996, p. 75.

25. D&A 86:9, 11.

26. Voir Alma 12:24.